

GRILLE DE TARIFICATION
DES PROGRAMMES D'ÉTUDES 2019-2020
Entrée en vigueur le 1^{er} mars 2019
(à jour au 18 décembre 2018)

PROGRAMMES RÉGULIERS	FORMATION CONTINUE
RÉSIDENTS DU QUÉBEC	RÉSIDENTS DU QUÉBEC
CANADIENS NON-RÉSIDENTS DU QUÉBEC ET CITOYENS FRANÇAIS	CANADIENS NON-RÉSIDENTS DU QUÉBEC ET CITOYENS FRANÇAIS
CANDIDATS ÉTRANGERS	CANDIDATS ÉTRANGERS
INFORMATION GÉNÉRALE	

Possibilité d'octroi de bourses par la Fondation de l'ITHQ pour l'ensemble des programmes.

[Consulter le site de la Fondation](#)

Les renseignements contenus dans le présent document sont diffusés à titre indicatif seulement et sont modifiables sans préavis.

TARIFICATION 2019-2020 (RÉSIDENTS DU QUÉBEC) * sujet à changement sans préavis

Programme d'études Enseignement régulier	Frais	Frais d'admission	Frais d'inscription	Cotisation à l'AGEE-ITHQ	Assurance responsabilité civile	Contribution volontaire Fondation ITHQ	Total des droits de toute autre nature	Droits de scolarité	Nombre de versements – droits de toute autre nature et droits de scolarité	Volet Enrichissement	Nombre de versements – volet Enrichissement	Assurance AGEE-ITHQ	Autres frais	Stage(s)	
	Notes		par session	par session	par session	par session	par session	par session	durée prescrite	par session		facultatif / par année			
Formation professionnelle															
Cuisine et gastronomie (DEP 5311)									3	264 \$	3			S. O.	
Cucina Italiana (DEP 5311)									3		3				
Pâtisserie professionnelle (DEP 5297)		35 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$		3	S. O.	S. O.	145 \$			
Formation internationale en service et sommellerie (DEP 5293/ASP 5314)								S. O.	4	807 \$	3				Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ selon la destination choisie Stage 2 (France) : environ 1 750 \$
Cuisine supérieure (ASP 5324)									2	1 442 \$	1				Stage en France : environ 1 750 \$
Reprise de cours ou d'examen (hors session scolaire régulière)		S. O.	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$		1	S. O.	S. O.				S. O.
Formation technique															
Gestion d'un établissement de restauration (DEC – 430.B0 HQ) Programme Signature ITHQ									6	162 \$	2			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 : montant variable selon la destination choisie	
Gestion d'un établissement de restauration (DEC – 430.B0 HL) Collaboration avec le Collège Montmorency	5		200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	S. O.	6	S. O.	S. O.			S. O.	
Techniques de tourisme (DEC – 414.A0 HQ) Programme Signature ITHQ		30 \$ Payables au SRAM							6	217 \$	6	145 \$		Stage 1 : montant variable selon la destination choisie Stage 2 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$	
Techniques de gestion hôtelière Programme Signature ITHQ (DEC – 430.A0 HQ)									6	239 \$	2			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 (international) : entre 1 000 \$ et 2 000 \$ selon la destination choisie	
Techniques de gestion hôtelière (DEC – 430.A0 HH) Collaboration avec le Cégep de Saint-Hyacinthe	6		224,50 \$	25 \$	12 \$	10 \$	359,50 \$	S. O.	6	S. O.	S. O.			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 : montant variable selon la destination choisie	
Cours d'été et cours de rattrapage		S. O.	15 \$/cours	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	2 \$/heure	S. O.				S. O.	S. O.	
Reprise de cours ou d'examen (hors session scolaire régulière)		S. O.	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	S. O.	1	S. O.	S. O.			S. O.	
Formation universitaire															
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ITHQ-UQAM (7307/7317)	7	93 \$ Payables à l'UQAM	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	Payables à l'UQAM	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	
Formation préparatoire au programme Hautes Études		35 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	2 700 \$	1					Montant variable selon la destination choisie	
Hautes Études en gestion hôtelière internationale/ <i>Advanced Studies in International Hotel Management</i>	8	35 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	691 \$/cours	4	S. O.	S. O.	145 \$	S. O.	Montants variables selon les destinations choisies	
NOTES															
1. Les droits de toute autre nature pour les programmes réguliers de la formation professionnelle, technique et supérieure comprennent : les frais d'inscription; la cotisation versée à l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ (AGEEITHQ), l'assurance responsabilité civile et une contribution volontaire à la Fondation de l'ITHQ.															
2. Le volet Enrichissement pour les programmes réfère à l'utilisation de produits nobles ou d'exception au cours de la formation, à la participation à des visites extérieures, à des rencontres avec des personnalités du milieu, à des voyages de formation dans le cadre du programme, ainsi qu'à des présentations de produits par des passionnés du milieu et à la tenue de conférences reliées à l'industrie de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie.															
3. Le montant des frais d'assurance AGEE-ITHQ est annuel, la répartition est la suivante :															
	Session	Santé	Dentaire	Total											
	Automne 2019	18,33 \$	30,00 \$	48,33 \$											
	Hiver 2020	36,67 \$	60,00 \$	96,67 \$											
4. Montant approximatif incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, l'assurance voyage et le coût d'obtention du visa et du passeport, le cas échéant.															
5. Pour ce programme, les frais d'inscription, les droits de toute autre nature et les droits de scolarité inscrits dans cette grille sont payables à l'ITHQ aux sessions 5 et 6. Les frais d'inscription, les droits de toute autre nature et les droits de scolarité pour les sessions 1 à 4 sont payables au Collège Montmorency. À titre informatif, consulter la tarification applicable au Collège Montmorency.															
6. Pour ce programme, les droits de toute autre nature sont différents des autres programmes et incluent également la passe universelle de transport collectif de 76 \$ et une contribution (volontaire) de 12 \$ à la Fondation du Cégep. Frais exigés pour l'année 2019-2020 et mentionnés à titre indicatif; les frais d'inscription, les frais reliés à la passe écolo et les modalités de remboursement seront établis par le Cégep de Saint-Hyacinthe au printemps 2019. À titre informatif, consulter la tarification applicable au Cégep de Saint-Hyacinthe															
7. Pour ce programme, les droits de scolarité sont fixés en fonction du nombre de crédits de cours auxquels l'étudiant est inscrit (consulter le site Web de l'UQAM).															
8. Les droits de toute autre nature pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale sont payables sur 4 sessions alors que les droits de scolarité sont exigibles pour chaque cours (total de 30 cours). Le nombre de versements concerne seulement les droits de toute autre nature aux programmes.															
PARTICULARITÉS (Paiement et remboursement)															
Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale.															

TARIFICATION 2019-2020 (RÉSIDENTS DU QUÉBEC) * sujet à changement sans préavis

Programme d'études Formation continue	Frais	Frais d'admission	Frais d'inscription	Cotisation à l'AGEE-ITHQ	Assurance responsabilité civile	Contribution volontaire	Total des droits de toute autre nature au programme	Droits de scolarité	Nombre de versements de droits de toute autre nature	Frais de reprise d'examen	Frais d'analyse de dossier	Coûts divers
	Notes		par session	par session	par session	par session	par session	totaux				
Formation professionnelle												
Analyse sensorielle des vins du monde – 270 heures		35 \$	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	4 302 \$	2	150 \$	S. O.	S. O.
Découverte du vin 1 – 80 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 188 \$	1	150 \$		
Découverte du vin 2 – 188 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	2 985 \$	2	150 \$	35 \$	
Service de bar			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	829 \$	1	150 \$		
WSET Level 2 Award in Wines and Spirits – en présentiel – 40 heures		S. O.	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	829 \$	1	230 \$		
WSET Level 2 Award in Wines and Spirits – en ligne – 40 heures			S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	507 \$	507 \$	1	230 \$		
WSET Level 3 Award in Wines – 40 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 555 \$	1	240 \$/examen théorique; 480 \$/examen pratique		
Formation technique												
Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI (AEC – LCL.1G) – 510 heures		35 \$	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	2 688 \$	4	150 \$	35 \$	S. O.
Gestion de cuisine (AEC – LJA.14) – 180 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 536 \$	2	150 \$	35 \$	S. O.
Guide touristique de Montréal (AEC – LCL.28) – 240 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	2 254 \$	2	150 \$	35 \$	
Cours de mise à niveau		S. O.	15 \$/cours	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	26,25 \$/heure	S. O.			S. O.
Reconnaissance d'acquis et de compétences (RAC) Pour le programme Formation internationale en cuisine et gastronomie (DEP 5311 – ASP 5324)		S. O.	90 \$	S. O.	S. O.	S. O.	90 \$	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	250 \$
Formation supérieure												
Gestion de festivals et d'événements publics ITHQ-FEQ		Non offert en 2019-2020 (en révision)										
NOTES												
1. Les droits de scolarité aux programmes de formation continue sont indiqués pour la totalité du programme.												
PARTICULARITÉS (Paiement et remboursement)												
Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale.												

TARIFICATION 2019-2020 (CANADIENS NON-RÉSIDENTS DU QUÉBEC ET CITOYENS FRANÇAIS) * sujet à changement sans préavis

Programme d'études Enseignement régulier	Frais	Frais d'admission	Frais d'inscription	Cotisation à l'AGEE-ITHQ	Assurance responsabilité civile	Contribution volontaire Fondation ITHQ	Total des droits de toute autre nature	Droits de scolarité	Nombre de versements – droits de toute autre nature et droits de scolarité	Volet Enrichissement	Nombre de versements – volet Enrichissement	Assurance AGEE-ITHQ	Autres frais	Stage(s)
	Notes		par session	par session	par session	par session	par session	par session	durée prescrite	par session		facultatif / par année		
							<u>1</u>	<u>2</u>		<u>3</u>		<u>4</u>		<u>5</u>
Formation professionnelle														
Cuisine et gastronomie (DEP 5311)									3	264 \$	3			S. O.
Cucina Italiana (DEP 5311)								3		3				
Pâtisserie professionnelle (DEP 5297)		35 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	3	S. O.	S. O.	145 \$	S. O.		
Formation internationale en service et sommellerie (DEP 5293/ASP 5314)								4	807 \$	3			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ selon la destination choisie Stage 2 (France) : environ 1 750 \$	
Cuisine supérieure (ASP 5324)							2 447 \$	2	1 442 \$	1			Stage en France : environ 1 750 \$	
Reprise de cours ou d'examen (hors session scolaire régulière)		S. O.	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	7,12 \$/heure	1	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Formation technique														
Gestion d'un établissement de restauration (DEC – 430.B0 HQ) Programme Signature ITHQ									6	162 \$	2			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 : montant variable selon la destination choisie
Gestion d'un établissement de restauration (DEC – 430.B0 HL) Collaboration avec le Collège Montmorency	<u>6</u>								6	S. O.	S. O.			S. O.
Techniques de tourisme (DEC – 414.A0 HQ) Programme Signature ITHQ		<u>30 \$ Payables au SRAM</u>	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$		6	217 \$	6	145 \$		Stage 1 : montant variable selon la destination choisie Stage 2 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$
Techniques de gestion hôtelière Programme Signature ITHQ (DEC – 430.A0 HQ)									6	239 \$	2			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 (international) : entre 1 000 \$ et 2 000 \$ selon la destination choisie
Techniques de gestion hôtelière (DEC – 430.A0 HH) Collaboration avec le Cégep de Saint-Hyacinthe	<u>7</u>		224,50 \$	25 \$	12 \$	10 \$	359,50 \$		6	S. O.	S. O.			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 : montant variable selon la destination choisie
Cours d'été et cours de rattrapage		S. O.	15 \$/cours	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	7,51 \$/heure	S. O.			S. O.		S. O.
Reprise de cours ou d'examen (hors session scolaire régulière)			200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	7,12 \$/heure		S. O.	S. O.			S. O.
Formation universitaire														
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ITHQ-UQAM (7307/7317)	<u>8</u>	<u>93 \$ Payables à l'UQAM</u>	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	<u>Payables à l'UQAM</u>	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Formation préparatoire au programme Hautes Études		35 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	2 765 \$	1			145 \$	S. O.	Montant variable selon la destination choisie
Hautes Études en gestion hôtelière internationale/ Advanced Studies in International Hotel Management	<u>9</u>	35 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	1 152 \$/cours	4	S. O.	S. O.			Montants variables selon les destinations choisies

NOTES

- Les droits de toute autre nature pour les programmes réguliers de la formation professionnelle, technique et supérieure comprennent : les frais d'inscription; la cotisation versée à l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ (AGEE-ITHQ), l'assurance responsabilité civile et une contribution volontaire à la Fondation de l'ITHQ.
- Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des Canadiens non-résidents du Québec, sauf pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale pour lequel les droits de scolarité pour les candidats étrangers s'appliquent; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.
- Le volet Enrichissement pour les programmes réfère à l'utilisation de produits nobles ou d'exception au cours de la formation, à la participation à des visites extérieures, à des rencontres avec des personnalités du milieu, à des voyages de formation dans le cadre du programme, ainsi qu'à des présentations de produits par des passionnés du milieu et à la tenue de conférences reliées à l'industrie de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie.
- Le montant des frais d'assurance AGEE-ITHQ est annuel et la répartition est la suivante :

	Santé	Dentaire	Total
Automne 2019	18,33 \$	30,00 \$	48,33 \$
Hiver 2020	36,67 \$	60,00 \$	96,67 \$
- Montant approximatif incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, l'assurance voyage et le coût d'obtention du visa et du passeport, le cas échéant.
- Pour ce programme, les frais d'inscription, les droits de toute autre nature et les droits de scolarité inscrits dans cette grille sont payables à l'ITHQ aux sessions 5 et 6. Les frais d'inscription, les droits de toute autre nature et les droits de scolarité pour les sessions 1 à 4 sont payables au Collège Montmorency. [A titre informatif, consulter la tarification applicable au Collège Montmorency.](#)
- Pour ce programme, les droits de toute autre nature sont différents des autres programmes et incluent également la passe universelle de transport collectif de 76 \$ et une contribution (volontaire) de 12 \$ à la Fondation du Cégep. Frais exigés pour l'année 2019-2020 et mentionnés à titre indicatif; les frais d'inscription, les frais reliés à la passe écolo et les modalités de remboursement seront établis par le Cégep de Saint-Hyacinthe au printemps 2019. Les droits de scolarité exigés pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec et les candidats étrangers sont conformes à la politique tarifaire du Cégep de Saint-Hyacinthe et sont modifiables sans préavis. [A titre informatif, consulter la tarification applicable au Cégep de Saint-Hyacinthe](#)
- Les droits de scolarité sont fixés en fonction du nombre de crédits de cours auxquels l'étudiant est inscrit (consulter le site Web de l'UQAM).
- Les droits de toute autre nature pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale sont payables sur 4 sessions alors que les droits de scolarité sont exigibles pour chaque cours (total de 30 cours). Le nombre de versements concerne seulement les droits de toute autre nature aux programmes.

PARTICULARITÉS (Paiement et remboursement)
[Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale.](#)

TARIFICATION 2019-2020 (CANADIENS NON-RÉSIDENTS DU QUÉBEC ET CITOYENS FRANÇAIS) * sujet à changement sans préavis

Programme d'études Formation continue	Frais	Frais d'admission	Frais d'inscription	Cotisation à l'AGEE-ITHQ	Assurance responsabilité civile	Contribution volontaire	Total des droits de toute autre nature au programme	Droits de scolarité	Nombre de versements de droits de toute autre nature	Frais de reprise d'examen	Frais d'analyse de dossier	Coûts divers
	Notes		par session	par session	par session	par session	par session	totaux				
Formation professionnelle												
Analyse sensorielle des vins du monde – 270 heures		35 \$	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	4 302 \$	2	150 \$	S. O.	
Découverte du vin 1 – 80 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 188 \$	1	150 \$		
Découverte du vin 2 – 188 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	2 985 \$	2	150 \$	35 \$	
Service de bar – 80 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	829 \$	1	150 \$		S. O.
WSET Level 2 Award in Wines and Spirits – en présentiel – 40 heures		S. O.	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	829 \$	1	230 \$		
WSET Level 2 Award in Wines and Spirits – en ligne – 40 heures			S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	507 \$	1	230 \$		
WSET Level 3 Award in Wines – 40 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 555 \$	1	240 \$/examen théorique; 480 \$/examen pratique		
Formation technique												
Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI (AEC – LCL.1G) 375 heures		35 \$	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	2 688 \$	4	150 \$	35 \$	S. O.
Gestion de cuisine (AEC – LJA.14) – 180 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 536 \$	2	150 \$	35 \$	S. O.
Guide touristique de Montréal (AEC – LCL.28) – 240 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	2 254 \$	2	150 \$	35 \$	S. O.
Cours de mise à niveau		S. O.	15 \$/cours	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	26,25 \$/heure	S. O.			
Reconnaissance d'acquis et de compétences (RAC) Pour le programme Formation internationale en cuisine et gastronomie (DEP 5311 – ASP 5324)		S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Formation supérieure												
Gestion de festivals et d'événements publics ITHQ-FEQ		Non offert en 2019-2020 (en révision)										
NOTES												
1. Les droits de scolarité aux programmes de formation continue sont indiqués pour la totalité du programme.												
PARTICULARITÉS (Paiement et remboursement)												
Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau information générale.												

TARIFICATION 2019-2020 (CANDIDATS ÉTRANGERS) * sujet à changement sans préavis

Programme d'études Enseignement régulier	Frais	Frais d'admission	Frais d'inscription	Cotisation à l'AGEE-ITHQ	Assurance responsabilité civile	Contribution volontaire Fondation ITHQ	Total des droits de toute autre nature	Droits de scolarité	Nombre de versements – droits de toute autre nature et droits de scolarité	Volet Enrichissement	Nombre de versements – volet Enrichissement	Assurance AGEE-ITHQ	Autres frais	Stage(s)	
	Notes		par session	par session	par session	par session	par session	par session	durée prescrite	par session		facultatif / par année			
							<u>1</u>			<u>2</u>		<u>3</u>		<u>4</u>	
Formation professionnelle															
Cuisine et gastronomie (DEP 5311)									3	264 \$	3			S. O.	
Cucina Italiana (DEP 5311)								8 237 \$	3		3				S. O.
Pâtisserie professionnelle (DEP 5297)		85 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$		3	S. O.	S. O.	90 \$			
Formation internationale en service et sommellerie (DEP 5293/ASP 5314)									4	807 \$	3				Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ selon la destination choisie Stage 2 (France) : environ 1 750 \$
Cuisine supérieure (ASP 5324)								13 591 \$	2	1 442 \$	1				Stage en France : environ 1 750 \$
Reprise de cours ou d'examen (hors session scolaire régulière)		S. O.	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	38,34 \$/heure	1	S. O.	S. O.	S. O.		S. O.	
Formation technique															
Gestion d'un établissement de restauration (DEC – 430.B0 HQ) Programme Signature ITHQ									6	162 \$	2			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 : montant variable selon la destination choisie	
Gestion d'un établissement de restauration (DEC – 430.B0 HL) Collaboration avec le Collège Montmorency	5		200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	8 237 \$	6	S. O.	S. O.			S. O.	
Techniques de tourisme (DEC – 414.A0 HQ) Programme Signature ITHQ		85 \$ Payables au SRAM							6	217 \$	6	90 \$		Stage 1 : montant variable selon la destination choisie Stage 2 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$	
Techniques de gestion hôtelière Programme Signature ITHQ (DEC – 430.A0 HQ)									6	239 \$	2			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 (international) : entre 1 000 \$ et 2 000 \$ selon la destination choisie	
Techniques de gestion hôtelière (DEC – 430.A0 HH) Collaboration avec le Cégep de Saint-Hyacinthe	6		224,50 \$	25 \$	12 \$	10 \$	359,50 \$	6 205 \$	6	S. O.	S. O.			Stage 1 (immersion anglaise) : entre 500 \$ et 2 000 \$ Stage 2 : montant variable selon la destination choisie	
Cours d'été et cours de rattrapage		S. O.	15 \$/cours	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	38,60 \$/heure	S. O.					S. O.	
Reprise de cours ou d'examen (hors session scolaire régulière)			200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	38,34 \$/heure	1	S. O.	S. O.			S. O.	
Formation universitaire															
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ITHQ-UQAM (7307/7317)	7	123 \$ Payables à l'UQAM	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	Payables à l'UQAM	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Formation préparatoire au programme Hautes Études		85 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	2 765 \$	1			90 \$		Montant variable selon la destination choisie	
Hautes Études en gestion hôtelière internationale/ <i>Advanced Studies in International Hotel Management</i>	8	85 \$	200 \$	25 \$	12 \$	10 \$	247 \$	1 383 \$/cours	4					Montants variables selon les destinations choisies	
NOTES															
1. Les droits de toute autre nature pour les programmes réguliers de la formation professionnelle, technique et supérieure comprennent : les frais d'inscription; la cotisation versée à l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ (AGEE-ITHQ), l'assurance responsabilité civile et une contribution volontaire à la Fondation de l'ITHQ.															
2. Le volet Enrichissement pour les programmes réfère à l'utilisation de produits nobles ou d'exception au cours de la formation, à la participation à des visites extérieures, à des rencontres avec des personnalités du milieu, à des voyages de formation dans le cadre du programme, ainsi qu'à des présentations de produits par des passionnés du milieu et à la tenue de conférences reliées à l'industrie de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie.															
3. Le montant des frais d'assurance AGEE-ITHQ est annuel et la répartition est la suivante :															
	Session	Santé	Dentaire	Total											
	Automne 2019	S. O.	30,00 \$	30,00 \$											
	Hiver 2020	S. O.	60,00 \$	60,00 \$											
4. Montant approximatif incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, l'assurance voyage et le coût d'obtention du visa et du passeport, le cas échéant.															
5. Pour ce programme, les frais d'inscription, les droits de toute autre nature et les droits de scolarité inscrits dans cette grille sont payables à l'ITHQ aux sessions 5 et 6. Les frais d'inscription, les droits de toute autre nature et les droits de scolarité pour les sessions 1 à 4 sont payables au Collège Montmorency.											A titre informatif, consulter la tarification applicable au Collège Montmorency.				
6. Pour ce programme, les droits de toute autre nature sont différents des autres programmes et incluent également la passe universelle de transport collectif de 76 \$ et une contribution (volontaire) de 12 \$ à la Fondation du Cégep. Frais exigés pour l'année 2019-2020 et mentionnés à titre indicatif; les frais d'inscription, les frais reliés à la passe écolo et les modalités de remboursement seront établis par le Cégep de Saint-Hyacinthe au printemps 2019. Les droits de scolarité exigés pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec et les candidats étrangers sont conformes à la politique tarifaire du Cégep de Saint-Hyacinthe et sont modifiables sans préavis.											A titre informatif, consulter la tarification applicable au Cégep de Saint-Hyacinthe				
7. Les droits de scolarité sont fixés en fonction du nombre de crédits de cours auxquels l'étudiant est inscrit (consulter le site Web de l'UQAM).															
8. Les droits de toute autre nature pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale sont payables sur 4 sessions alors que les droits de scolarité sont exigibles pour chaque cours (total de 30 cours). Le nombre de versements concerne seulement les droits de toute autre nature aux programmes.															
PARTICULARITÉS (Paiement et remboursement)															
Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale.															

TARIFICATION 2019-2020 (CANDIDATS ÉTRANGERS) * sujet à changement sans préavis

Programme d'études Formation continue	Frais	Frais d'admission	Frais d'inscription	Cotisation à l'AGEE-ITHQ	Assurance responsabilité civile	Contribution volontaire	Total des droits de toute autre nature au programme	Droits de scolarité	Nombre de versements de droits de toute autre nature	Frais de reprise d'examen	Frais d'analyse de dossier	Coûts divers
	Notes		par session	par session	par session	par session	par session	totaux				
Formation professionnelle												
Analyse sensorielle des vins du monde – 270 heures		Programme non offert aux candidats étrangers										
Découverte du vin 1 – 80 heures		85 \$	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 188 \$	1	150 \$	S. O.	S. O.
Découverte du vin 2 – 188 heures		Programme non offert aux candidats étrangers										
Service de bar – 80 heures		S. O.	S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	829 \$	1	150 \$	S. O.	S. O.
WSET Level 2 Award in Wines and Spirits – en présentiel – 40 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	829 \$	1	230 \$		
WSET Level 2 Award in Wines and Spirits – en ligne – 40 heures			S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	507 \$	1	230 \$		
WSET Level 3 Award in Wines – 40 heures			S. O.	S. O.	6 \$	S. O.	6 \$	1 555 \$	1	240 \$/examen théorique; 480 \$/examen pratique		
Formation technique												
Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI (AEC – LCL.1G) – 510 heures		Programmes non offerts aux candidats étrangers										
Gestion de cuisine (AEC – LJA.14) – 180 heures												
Guide touristique de Montréal (AEC – LCL.28) – 240 heures												
Cours de mise à niveau												
Reconnaissance d'acquis et de compétences (RAC) Pour le programme Formation internationale en cuisine et gastronomie (DEP 5311 – ASP 5324)												
Formation supérieure												
Gestion de festivals et d'événements publics ITHQ-FEQ		Non offert en 2019-2020 (en révision)										
NOTES												
1. Les droits de scolarité aux programmes de formation continue sont indiqués pour la totalité du programme.												
PARTICULARITÉS (Paiement et remboursement)												
Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale.												

INFORMATION GÉNÉRALE

Modalités de paiement et particularités	Modalités de remboursement
<p>Les frais d’admission sont payables dès l’ouverture du dossier; l’étudiant n’ayant pas acquitté ses frais d’admission verra sa demande rejetée.</p> <p>Les frais relatifs à l’admission et à l’inscription d’un étudiant étranger sont établis en fonction des renseignements apparaissant sur son passeport lors de l’ouverture de son dossier. L’étudiant pourra avoir droit à un remboursement de ses droits de scolarité rétroactif au début de la session concernée, à condition d’avoir fourni une pièce justificative démontrant son statut de résident du Québec au cours de la session (Les pièces justificatives ne seront applicables que pour la session au cours de laquelle elles auront été déposées au Registrariat).</p> <p>Les programmes de formation continue sont ouverts aux étudiants étrangers en fonction des possibilités offertes par le visa de touriste du Canada.</p>	<p>Les frais d’admission ne sont ni remboursables ni transférables, sauf en cas d’annulation de la formation par l’ITHQ ou de changement de tarification en cours d’année.</p>
<p>Les frais d’inscription/de réinscription sont non transférables et sont payables aux dates et selon les conditions établies par le Registrariat.</p>	<p>Les frais d’inscription/de réinscription sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l’étudiant annule son inscription/sa réinscription avant le premier jour de la session. Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables.</p> <p>Des frais de retard de 50 \$ seront facturés à compter du 1^{er} jour de retard établi par le Registrariat.</p>
<p>Paiement des frais d’inscription/de réinscription pour les programmes de l’enseignement régulier : Avant le 15 mai pour la session d’automne 2019 Avant le 15 octobre pour la session d’hiver 2020 Avant le 25 février pour la session d’été 2020 Paiement des frais d’inscription/de réinscription pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale Avant le 15 mai pour la session d’automne 2019 (session 1) Avant le 15 octobre pour la session d’automne 2019 (session 3) Avant le 15 avril pour la session d’hiver 2020 (sessions 2 et 4)</p>	
<p>La cotisation étudiante de 25 \$ est versée à l’Association générale des étudiantes et des étudiants de l’ITHQ (AGEE-ITHQ) et est payable en même temps que les frais d’inscription/de réinscription.</p>	<p>Aucun remboursement de la cotisation à l’Association générale des étudiantes et des étudiants de l’ITHQ (AGEE-ITHQ) ne sera accordé.</p>
<p>Les frais d’assurance AGE-ITHQ sont perçus à la demande de l’AGEE-ITHQ et sont sujets à changement selon les modalités prévues au contrat entre l’AGEE-ITHQ et l’ASEQ.</p>	<p>La participation au régime d’assurance AGE-ITHQ est facultative. Les étudiants souhaitant se désister doivent le faire en ligne avant les dates prévues par l’association étudiante.</p>
<p>La contribution volontaire de 10 \$ est versée à la Fondation de l’ITHQ ou à celle du cégep concerné par le programme et est payable en même temps que les frais d’inscription/de réinscription.</p>	<p>L’étudiant désireux d’obtenir un remboursement de son don volontaire à la Fondation de l’ITHQ doit lui en faire la demande en ligne aux dates et selon la procédure établies par le Registrariat.</p>
<p>Les droits de scolarité sont non transférables et sont payables selon les conditions établies par le Registrariat.</p>	
<p>Paiements des droits de scolarité et du volet Enrichissement pour les programmes de l’enseignement régulier : Avant le 15 août pour la session d’automne 2019 Avant le 3 janvier pour la session d’hiver 2020 Avant le 15 mai pour la session d’été 2020</p>	<p>Les droits de scolarité pour les programmes d’enseignement régulier sont remboursables en totalité, à condition que l’étudiant annule son inscription : Au plus tard le 15 août pour la session d’automne 2019 Au plus tard le 3 janvier pour la session d’hiver 2020 Au plus tard le 15 mai pour la session d’été 2020 Après ces dates, les droits de scolarité sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l’étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables.</p>
<p>Paiement des droits de scolarité pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale : Session 1 (cours suivis jusqu’à la fin décembre 2019) <ul style="list-style-type: none"> • 50 % de la totalité des droits de scolarité – dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la lettre d’admission • Le solde – avant le 15 août 2019 Session 1 (cours suivis jusqu’à la fin avril 2020) – avant le 3 janvier Session 3 (cours suivis jusqu’à la fin décembre 2019) – avant le 15 octobre Session 3 (cours suivis jusqu’à la fin avril 2020) – avant le 3 janvier Sessions 2 et 4 – avant le 15 avril 2020</p>	<p>Les droits de scolarité pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale sont remboursables en totalité, à condition que l’étudiant annule son inscription : Avant le 15 août 2019 – Session 1 (cours suivis à partir de fin août 2019) Avant le 15 octobre 2019 – Session 3 (cours suivis à partir de la mi-octobre 2019) Avant le 3 janvier 2020 – Sessions 1 et 3 (cours suivis à partir du début janvier 2020) Avant le 15 avril 2020 – Sessions 2 et 4 Après ces dates, les droits de scolarité sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l’étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables.</p>
<p>Paiement des droits de scolarité pour les programmes de la formation continue : - Analyse sensorielle des vins du monde Session 1 : 2 302 \$ Session 2 : 2 000 \$ Chaque versement est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début de la session. - Découverte du vin 1 La totalité des droits de scolarité est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours. - Découverte du vin 2 Session 1 : 1 985 \$ lors de l’inscription Session 2 : 1 000 \$ dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours - Service de bar; WSET Level 2 Award in Wines and Spirits; WSET Level 3 Award in Wines La totalité des droits de scolarité est payable lors de l’inscription. - Coordination d’événements et de congrès ITHQ-MPI 326 \$/cours de 45 h; 424 \$/cours de 60 h; 536 \$/cours de 75 h La totalité des droits de scolarité est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours. - Gestion de cuisine 384 \$/cours. La totalité des droits de scolarité est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours. - Guide touristique de Montréal Automne 2019 : 1 503 \$ dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours Hiver 2020 : 751 \$ dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours</p>	<p>Les droits de scolarité pour les programmes de formation continue sont remboursables en totalité, à condition que l’étudiant annule son inscription au plus tard 10 jours ouvrables avant le début des cours.</p> <p>Les droits de scolarité pour les programmes de formation continue sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l’étudiant annule son inscription moins de 10 jours ouvrables avant le début des cours.</p> <p>Dès le premier jour de cours, ces frais sont non remboursables. Certains droits de scolarité comprennent des manuels scolaires dont les frais sont non remboursables.</p>

Les frais du volet Enrichissement sont non transférables et sont payables selon les conditions établies par le Registrariat.	Les frais du volet Enrichissement sont remboursables en totalité, à condition que l'étudiant annule son inscription au plus tard le 15 août pour la session d'automne 2019, au plus tard le 3 janvier pour la session d'hiver 2020 et au plus tard le 15 mai pour la session d'été 2020. Après ces dates, les frais du volet Enrichissement sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l'étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables.
Les frais d' assurance responsabilité civile sont payables au moment de l'inscription et de la réinscription (sessions d'automne et d'hiver).	Les frais d'assurance responsabilité civile sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l'étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables.
Les frais reliés à des tests de sélection sont payables dès le dépôt du dossier d'admission.	Les frais liés à des tests de sélection sont non remboursables.
Les frais liés à une reprise d'examen , à une épreuve de synthèse de programme ou à une reprise de cours doivent être payés préalablement.	Les frais liés à une reprise d'examen sont non remboursables; les frais reliés à une reprise de cours sont remboursables selon les modalités de remboursement des frais d'inscription et des droits de scolarité.
Les montants précis se rapportant au transport pour les stages ou aux visas seront communiqués aux étudiants par le Service des stages en début de session.	En cas d' annulation d'une formation par l'ITHQ , la totalité des frais d'admission et d'inscription ainsi que des droits de scolarité sera remboursée.
L'étudiant n'ayant pas acquitté ses frais d'inscription ou de réinscription, ou encore ses droits de scolarité , se verra refuser l'accès aux cours.	La demande de remboursement concernant les frais d'inscription, les frais du volet Enrichissement et les droits de scolarité devra être adressée à l'ITHQ dans les 30 jours suivant le premier jour de la session annulée.
Modes de paiement acceptés : en ligne par carte de crédit Visa ou MasterCard, ou en personne par chèque visé, mandat bancaire ou carte de débit.	

SONT EXCLUS DE LA GRILLE DE TARIFICATION LES COÛTS RATTACHÉS À :

- la reconnaissance des acquis et des compétences (en réévaluation : tarifs sur demande);
- l'achat de la tenue vestimentaire classique;
- l'achat de l'outillage et de l'uniforme professionnel;
- l'achat des livres et des notes de cours;
- la participation à des tests linguistiques, s'il y a lieu.

Alain Côté
Grille préparée par _____
Initiales _____ Date _____

Dany Gauthier
Grille recommandée par _____
Initiales _____ Date _____

Liza Frulla
Grille approuvée par _____
Initiales _____ Date _____